



### Le marché de producteurs fête ses 5 ans



#### Finances

Budget 2015



#### Social

Les aides et les services



#### Photos

Rétrospectives des dernières manifestations





# L'éditorial du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,

A travers ces quelques pages, vous pourrez découvrir le dynamisme de notre ville, en terme d'animations et de travaux, mais également l'évolution des aides du CCAS, le budget 2015, les projets...

Vous êtes tous acteurs de la reprise économique dont nous percevons les premiers frémissements.

- Sur le plan industriel, Moulin Bois Energie termine ses travaux, l'unité de recyclage plastique du groupe Barbier devrait être opérationnel très prochainement, ABI Profil finalise sa construction et Forez Mat s'installe sur la zone de Chavanon. D'autres activités sont en cours d'aménagement sur cette zone et la quasi totalité des parcelles a trouvé preneur.

Sur la zone des Moletons deux projets devraient se concrétiser d'ici 2016 et sur la zone des Terrasses du Mazel, la CCI s'installera bientôt.

- Sur le plan agricole, quatre projets d'agrandissements d'exploitation sont en cours d'instruction.

- En matière de logements, l'OPAC doit lancer les travaux début juin sur le site Limousin.

La municipalité contribue également à l'investissement avec :

- la rénovation en totalité de la toiture de l'école Lucie Aubrac qui sera réalisée cet été,

- la réfection des réservoirs d'eau de la Borie,

- la création du BSR pour l'assainissement au Pinet, la construction des vestiaires pour les clubs de foot et de rugby, et la réfection d'un des terrains de tennis extérieur, l'entretien annuel de la voirie, la création du rond-point au carrefour de la RN88 et de la route en direction de Sainte Sigolène.

Les travaux effectués en régie sont également conséquents et contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie : réalisation de la seconde tranche de travaux du parc du Château, rénovation du Pont Martouret et du lit du ruisseau, entretien des espaces verts.

J'espère que ces investissements, témoins de votre dynamisme, redonnerons un peu de travail et d'espoir aux plus fragiles d'entre nous.



  
Jean-Paul LYONNET

## Vie municipale

### Inauguration du parc du Château

Vendredi 26 juin, la seconde phase des travaux du parc du Château sera inaugurée. A partir de 19h, l'inauguration proprement dite aura lieu sur place, suivie d'un verre de l'amitié devant la médiathèque.

L'orchestre du conservatoire Massenet de Saint Etienne donnera ensuite un concert sur le parvis de l'église.



### 5e anniversaire du marché de producteurs



Le marché des producteurs de pays fête cette année son 5e anniversaire. A cette occasion, des animations sont prévues le samedi 6 juin : des dégustations seront proposées tout le matin sur les stands des producteurs et à midi, un repas campagnard sera servi au Lunch Box pour 8 euros. Situé sur la place de la Victoire, le marché des producteurs de pays se déroule chaque samedi matin. Il réunit plus d'une dizaine de producteurs de la région avec des produits divers : fruits et légumes, viande, pain, fromages, miel...

## 70e anniversaire de la Libération

La commémoration du 8 mai 1945 revêtait cette année un caractère particulier puisqu'il s'agissait du 70e anniversaire de la Libération. C'est au son du Zac Strol Band et en présence du corps des Sapeurs Pompiers et des anciens combattants que le défilé s'est rendu jusqu'au cimetière où une gerbe de fleurs et des roses ont été déposées par la municipalité et les enfants de l'école Lucie Aubrac. Le Maire a ensuite lu le message de M. Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, en rappelant l'importance de vivre libre.



## Alerte à l'ambrosie, plante envahissante et très allergisante

### L'ambrosie, qu'est-ce que c'est ?



L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante invasive dont le pollen émis en fin d'été (mi-août à fin septembre) est particulièrement allergisant. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les manifestations allergiques apparaissent. Les plus courantes sont des rhinites, conjonctivites, symptômes respiratoires tels que trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50 % des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. En Région Rhône-Alpes (qui est la région la plus affectée par l'ambrosie en France), 6 à 12% de la population est allergique à ce pollen.

En Haute-Loire, la lutte contre l'ambrosie s'est mise en place avec l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2013 (43/01/2013/253) qui prévoit notamment la destruction obligatoire de la plante et le traitement de la zone concernée pour les communes mais aussi pour les particuliers. La plante est encore peu implantée dans le département, d'où l'importance d'éradiquer toutes présences de l'ambrosie avant sa propagation.

### Comment la reconnaître ?

L'ambrosie est une plante annuelle qui sort de terre en avril-mai, fleurit en août et meurt en novembre-décembre.

L'ambrosie se confond facilement avec l'armoise qui est très présente sur nos territoires mais s'en différencie par la couleur verte qui est la même sur les deux faces de la feuille et par le fait qu'elle n'a pas d'odeur lorsqu'on la froisse.

L'ambrosie prospère sur les terrains non végétalisés ou remaniés (terrains en friche).

Pour plus de détail sur la reconnaissance de la plante : [www.ambrosie.info/](http://www.ambrosie.info/) ou sur le site de la mairie à Lutte contre l'Ambrosie.

Si la plante est déjà en fleur, vous ne devez en aucun cas l'arracher à mains nues et sans protection au risque de développer l'allergie vous-même et de diffuser les pollens autour de vous.

Il est nécessaire aujourd'hui d'établir une cartographie précise de la présence d'ambrosie sur notre commune. Si vous pensez avoir localisé de l'ambrosie, vous devez le signaler par mail à [ambrosie@monistrol.fr](mailto:ambrosie@monistrol.fr)

Les référents communaux sont à votre disposition pour vous indiquer la conduite à tenir si vous êtes en présence de cette plante. Contact : 04 71 66 31 98.



## Campagne de sensibilisation sur la réduction des pesticides

### Réduisons ensemble les pesticides !

Bien que très largement répandue, l'utilisation de pesticides n'est cependant pas anodine : si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent aussi être néfastes pour la santé humaine.

L'application de pesticides présente également des conséquences non voulues sur la biodiversité : elle peut entraîner la mort d'espèces animales ou végétales non visées. Par ailleurs, les pesticides sont un facteur de dégradation de la qualité de l'eau. Utilisés en milieu urbain, ils se retrouvent rapidement dans les milieux aquatiques : les produits ruissellent sur les surfaces imperméables et rejoignent les rivières, via le réseau d'eaux pluviales. La commune s'est engagée depuis plusieurs années à réduire l'utilisation des pesticides. Cette démarche implique une autre vision du désherbage communal qui passe par l'acceptation de la présence d'herbes sauvages à certains moments de l'année. De plus, les méthodes de désherbages doivent elles aussi évoluer vers des techniques mécaniques et manuelles. Les agents de la voirie et des espaces verts œuvrent quotidiennement à cet objectif.

### Ma commune s'engage... moi aussi !

Puisque les particuliers utilisent aussi des pesticides, nous vous invitons donc à en réduire l'utilisation. Vous pouvez retirer en mairie le fascicule d'aide technique à la réduction des pesticides. Renseignements et propositions : fred.checa@monistrol.fr

## Urbanisme : quelques chiffres

Statistiques 2014 relatives aux actes d'urbanisme et leur évolution depuis l'année 2000.

Récapitulation des demandes d'autorisation d'occupation des sols 2014 - Evolution de 2000 à 2014																
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Dossiers déposés 2015	343	292	324	288	330	362	296	385	424	382	421	480	453	433	438	
Permis de construire	152	113	114	98	132	141	98	121	99	102	118	116	114	65	84	
Déclaration de travaux	102	102	135	111	122	140	137	142	138	148	161	165	153	134	135	
Certificats d'urbanisme	71	66	65	64	68	65	56	112	184	129	106	166	162	232	215	
Permis d'aménager	9	10	6	7	5	3	2	9	1	3	4	3	4	2	4	
Divers	9	1	4	8	3	13	3	1	2	0	32	30	20	0	0	

Détail des permis de construire																
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Maisons individuelles	89	49	32	51	40	57	36	33	36	20	25	36	41	15	30	
Extension de maisons individuelles									10	7	12	12	19	12	7	
Annexes									21	21	19	14	37	26	15	
Logements neufs dans immeubles collectifs ou d'appartements dans locaux existants	30	8	12	14	58	11	17	35	4	4	40	22	93	12	37	
Bâtiments agricoles	9	1	3	2	2	2	2	2	4	6	6	2	5	1	0	
Industrie / commerces bâtiments communaux	16	9	0	8	11	9	12	13	3	17	9	10	7	4	6	

L'évolution du nombre de dossiers déposés constatée jusqu'en 2008 ne s'est pas poursuivie, avec toutefois un pic en 2011. Le nombre de permis de construire a diminué au bénéfice des déclarations de travaux et des certificats d'urbanisme.

Sur la nature des constructions, le nombre de maisons individuelles a diminué, avec un creux notable en 2013 et un rebond dès 2014. Le nombre de logements neufs dans des immeubles collectifs ou aménagés dans des locaux existants montre une tendance à la hausse, avec quelques pics en 1998 (70), 2004 (58) et 2012 (93). Ce dernier chiffre est lié à l'autorisation délivrée pour l'aménagement de la friche "Limousin".



## Finances : le point sur le budget 2015

Le conseil municipal a adopté, le 10 avril, le budget primitif (ou prévisionnel) pour 2015.

Ce budget a été établi dans un contexte compliqué notamment avec la baisse importante des dotations versées par l'Etat à la commune.

Malgré cela, la majorité municipale a des objectifs ambitieux :

- comme en 2014, pas d'augmentation des taux d'imposition des taxes foncières et d'habitation en 2015,
- baisse de l'endettement de la commune entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2015.

Pour la première fois en 2014, la commune a vu ses recettes de fonctionnement diminuer. Pour 2015, la baisse va s'amplifier (de l'ordre de 130 000 euros).

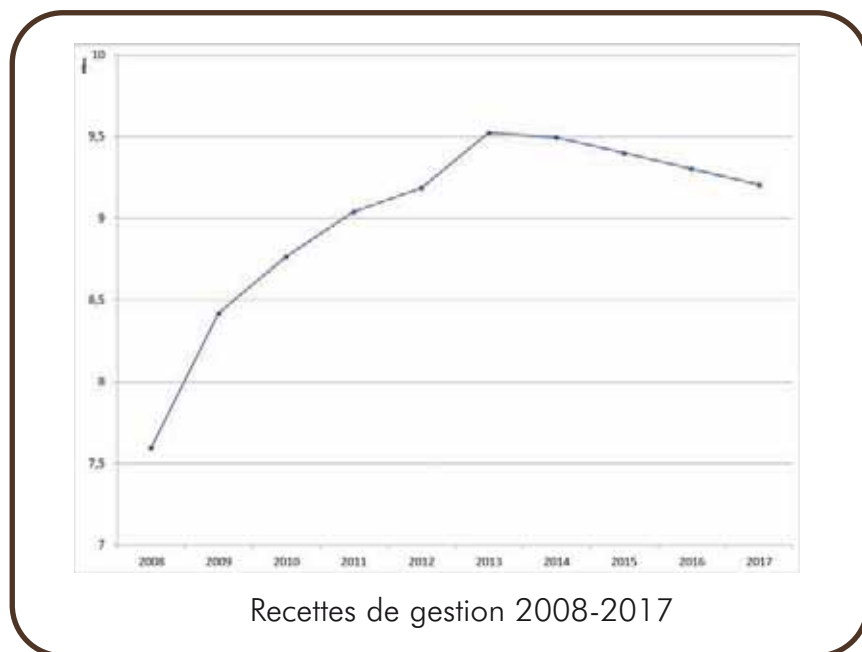
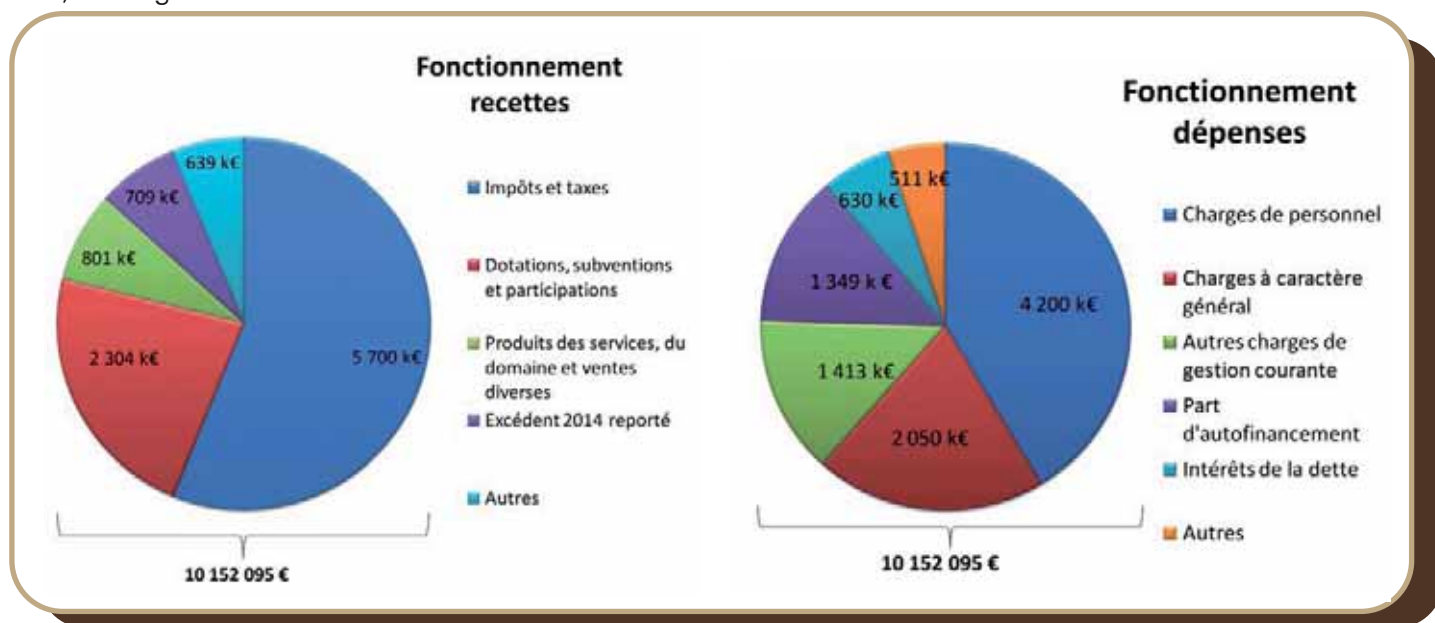
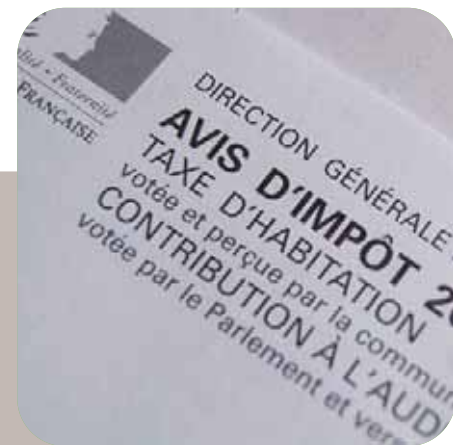
La commune ne peut plus être gérée comme elle pouvait l'être lorsque les recettes de fonctionnement progressaient, en moyenne, de 200 000 euros par an comme les années précédentes.

Pour préserver la situation financière de la cité, il est donc nécessaire de baisser les dépenses de fonctionnement de manière juste et en préservant un service public de qualité.

Cet effort à réaliser est important et concernera notamment :

- les charges courantes de la Mairie (objectif de baisse de 100 000 euros en 2015),
- la limitation de la progression de la masse salariale (remplacement non systématique des départs en retraite).

Ce contexte nécessite aussi une prise de conscience collective de cette situation que ce soient de la part des élus, des agents ou des Monistroliens.



Les budgets primitifs 2015 de la commune :

- budget principal,
- service de l'eau,
- service de l'assainissement,
- régie du cinéma,
- saison culturelle,
- ZA de services du Mazel,
- vente de caveaux,

sont consultables en Mairie.

### Faites des arts !

Du 26 au 30 mai, la première édition de la "Faites des arts" proposera une multitude d'activités culturelles et artistiques.

Ouvert à tout public, aussi bien aux enfants, aux jeunes qu'aux adultes, chacun trouvera une activité à découvrir gratuitement.

Des expositions et des spectacles sont également au programme.

Celui-ci est consultable sur le site de la mairie : [www.mairie-monistrol-sur-loire.fr](http://www.mairie-monistrol-sur-loire.fr)

#### Spectacle de clôture

"Same Same" par la compagnie Stylistik : un duo de danse hip-hop et contemporaine de toute beauté, empli de sensation et d'émotions, à 20h30 à la Capitelle ; avec en première partie, "Manimal", un solo de Sidi Graoui d'Air Food Company.

Enfin, un bal hip hop aura lieu à 22h à la Capitelle. Réservation pour le spectacle à l'office de tourisme ou sur place le soir-même.

Entrée gratuite pour le bal hip hop.



C'est avec un grand plaisir que nous vous proposons cette première édition de la "Faites des arts". Organisée en collaboration entre la Mairie et la MJC, cette semaine vous invite à venir découvrir les arts qui font la richesse de notre commune. Laissez-vous surprendre par les différentes initiations, expositions et spectacles ! Laissez-vous tenter aussi par la découverte des arts dans la rue ! Au plaisir de vous rencontrer !

Mathieu FREYSSENET-PEYRARD, conseiller municipal délégué à la culture et Christophe RUARD, président de la MJC

## Vie économique

### Les nouveaux commerces

#### Tout et son contraire

La boutique est située au 10, rue du Commerce. Mathilde Richard, styliste, propose ses créations : portemonnaie, bijoux, sacs à main, vêtements... Elle réalise également des robes de mariées, originales et uniques. Des ateliers sont aussi régulièrement organisés.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30. Certains jeudis sont en nocturnes jusqu'à 20h.  
07 70 19 77 72



#### Forez Mat

Précédemment située rue du kersonnier, l'entreprise a déménagé sur la zone de Chavanon 2 depuis le 18 mai. Elle est spécialisée dans la vente de matériaux de construction, pour professionnels et particuliers.

Le dépôt est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 7h30 à 11h30.  
04 71 66 51 13

## Le pass sport culture et loisirs

Cette année, le CCAS a mis en place le Pass Sport Culture et Loisirs qui remplace toutes les aides déjà existantes. Ce pass permettra à davantage de familles et d'enfants d'avoir accès aux loisirs sur la commune. Ce nouveau dispositif est destiné aux familles monistroliennes ayant des enfants âgés de 3 à 18 ans et dont le quotient familial (QF) CAF ou MSA est inférieur ou égal à 700 euros. Les montants :



De gauche à droite : Anne-Marie Bonnefoy, conseillère municipale déléguée aux aînés, Laurent Goyo, adjoint aux affaires sociales, Jean-Philippe Brun, service du transport à la demande, Sonia Colombet et Marlène Bayle, service social, Nicole Michalon, service du portage de repas à domicile.

Pour une activité sportive ou culturelle	
QF < 550	Participation de 100 euros maximum avec un reste à charge de 10 euros minimum par famille
551 < QF ≤ 700	Participation de 60 euros maximum avec un reste à charge de 10 euros minimum par famille

Accueils de loisirs		
QF < 550	Aide de 2 euros par jour (1 euro par demi-journée)	30 jours maximum (60 demi-journées)
551 < QF ≤ 700	Aide de 1 euro par jour (0,50 euro par demi-journée)	15 jours maximum (30 demi-journées)

Les familles ayant sollicité l'une de ces deux aides peuvent bénéficier de :

- 5 places de cinéma\* à 2 euros,
- 5 places de spectacle\*\* à 3 euros.

\* Au cinéma la Capitelle.  
\*\* Saison culturelle de Monistrol.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 71 75 61 30 [accueil.ccas@monistrol.fr](mailto:accueil.ccas@monistrol.fr)

## Le portage de repas à domicile

Ce service a été créé en 2004. Il est destiné aux personnes de plus de 60 ans ou aux personnes justifiant d'une invalidité ou en situation de handicap. Les repas sont livrés par Nicole MICHALON, employée communale, qui livre les repas en liaison froide du lundi au samedi.

Pour 2015, le tarif du repas est de **9,20 euros** (6,40 euros + 2,80 euros le port). Pour les couples, le tarif des deux repas est de 15,60 euros (6,40 X 2 + 2,80 euros le port). Pour plus de renseignements et pour les inscriptions, contacter le CCAS.

La composition d'un repas :

- une entrée (chaude ou froide),
- un légume,
- un féculent,
- viande ou poisson,
- fromage ou yaourt,
- un dessert,
- du pain.

## Le transport collectif en minibus

Le service est assuré par Jean-Philippe BRUN, employé communal, du lundi au vendredi. Le dispositif s'adresse aux seniors (60 ans et plus), aux étudiants et lycéens de la commune, aux personnes n'étant pas titulaire du permis de conduire, à toute autre personne sur demande de l'assistant(e) social(e).

Les horaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début de matinée : gare		9h à 12h : destinations diverses		9h à 12h : destinations diverses
	Début d'après-midi : club des aînés 14h30 à 17h : destinations diverses	14h à 17h : Ozen / Cinéma la Capitelle	Début d'après-midi : club des aînés 14h30 à 17h : destinations diverses	Fin d'après-midi : gare

Le coût du service est de 1,50 euros le trajet aller/retour (sur la commune) et 1 euro l'aller ou le retour. Du 6 juillet au 30 août, le transport collectif fonctionnera les mardis après-midi de 14h à 17h et les vendredis matins de 9h à 12h. Pour la semaine du 15 juillet, il fonctionnera le mercredi après-midi.



## Vie associative

### Zoom sur le club de tir à l'arc

Le club "Les archers de la jeune Loire" a pour vocation de proposer le tir à l'arc à un public de tout âge.

Il a été créé en 2008 et a gravité bon nombre d'échelons, pour arriver aujourd'hui au rang de premier club de Haute-Loire et cinquième régional. Il compte pour cette saison 2014/2015 61 adhérents.

Le club dispose d'un professionnel à temps plein. Seulement une dizaine de clubs en France ont cette chance.

Au sein de ses adhérents, le club possède aussi bien des archers loisirs que des compétiteurs aguerris, équilibre entre le plaisir de l'associatif et l'ambition sportive, qui permet d'évoluer et de tendre vers le haut-niveau. Pour cette raison, le club travaille sur trois grands axes :

- l'accueil de jeunes retraités, dynamiques et désireux de s'investir dans la vie d'une association (le tir à l'arc est un sport idéal pour démarrer une activité physique),
- les poussins (moins de 10 ans), pour former de futurs champions,
- le sport de haut-niveau, pour permettre aux archers compétiteurs d'atteindre leurs objectifs et éventuellement de faire carrière dans ce sport en intégrant une école de tir à l'arc.



### Portes ouvertes du club samedi 13 juin de 9h à 12h au stade du Monteil (pelouse) :

- Découverte du tir à l'arc, ouverte à tous,
- Présentation du club, de ses différents créneaux,
- Possibilité à toute personne intéressée de se préinscrire pour la saison 2015/2016. Grâce à cette préinscription, elles pourront démarrer la pratique du tir à l'arc, jusqu'à fin juillet 2015 et faire déjà partie des archers pour la saison suivante.

### Mise en scène culinaire avec l'office de tourisme

L'office de tourisme intercommunal organise depuis quelques années un repas-rencontre qui réunit monde gastronomique, culturel et tourisme en pleine nature !

Ce repas est à base de produits locaux sublimés par de grands chefs cuisiniers du territoire : David Martin du Pot'y Néron et Sandy Caire, Toque d'Auvergne et formateur à l'institut de formation professionnelle de Bains. Il est servi dans un site atypique, le camping de Vaubarlet\*\*\*\* de Sainte Sigolène. Une occasion rare de visiter ce lieu d'hébergement insolite et reconnu par de nombreux labels. L'occasion de découvrir les chalets country lodge, la roulotte tzigane, les tentes canadiennes et de voyager au cœur de la nature des Marches du Velay !

L'occasion aussi de partager un moment avec les professionnels de la gastronomie : chefs et artisans des métiers de bouche accompagnés de leurs producteurs locaux favoris.

Ambiance conviviale avec la participation d'artistes. Vendredi 5 juin à partir de 19h au camping de Vaubarlet à Sainte Sigolène.

Un concept original sur réservation : 42 euros tout compris (réservation possible jusqu'au 29 mai ; nombre de place limité) 04 71 66 03 14.



### Les découvertes de l'été

Comme chaque année, l'office de tourisme intercommunal organise une série de visites permettant de découvrir le patrimoine local, des activités manuelles ou encore des entreprises. Retrouvez dans l'agenda toutes leurs dates prévues en juillet. Les visites s'étalant sur les mois de juillet et d'août, le programme complet est consultable sur le site internet de l'office de tourisme : [www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr](http://www.lesmarchesduvelay-tourisme.fr)



# Rétrospectives

## Le carnaval



Il s'est déroulé vendredi 20 mars dernier. Il a réuni les enfants des écoles Lucie Aubrac, Albert Jacquard et Notre Dame du Château. Plus de 1000 enfants ont défilé dans le centre ville, tous magnifiquement costumés.





## La fête du sport



Elle a eu lieu du 11 au 17 avril. Près de 50 activités ont été proposées par les clubs sportifs de la commune. Une belle manière de découvrir un nouveau sport, et pourquoi pas de s'y inscrire au forum des associations le 5 septembre prochain !





## Le salon de la maquette et du modélisme

Organisé par Monistrol Animation, il a eu lieu les 25 et 26 avril derniers au Mazel, de la Capitelle, au gymnase en passant par l'Ozen. Cette édition a été l'une des meilleures depuis sa création : près de 2000 entrées ont été comptabilisées et 65 exposants ont répondu présents. Les services techniques municipaux ont oeuvré en amont pour préparer les sites et une cinquantaine de bénévoles se sont chargés de l'organisation tout au long du

week-end, aidés par les associations du Grand Toukou et du Cameroun, Cinémagie et les Donneurs de sang.



## Etat civil

### Les naissances

- Le 2 mars de Léopaul MERLE, les Revendus.
- Le 14 mars de Angie MORO, Tourton.
- Le 15 mars de Nina MASSON, rue du Kersonnier.
- Le 24 mars de Aristide BLANC, rue du Coutelier.
- Le 13 avril de Yago BEDIN, route d'Aurec.
- Le 27 avril de Mélyna GAILLARD, la Croix St Martin.
- Le 27 avril de Alyssa GAILLARD, la Croix St Martin.

### Les décès

- Le 1er mars de Marie PERBET, bd Pierre Vaneau.
- Le 1er mars de Anna VILLEMAGNE, allée du Château.
- Le 3 mars de Marie FAURE, le Flachat.
- Le 6 mars de Jeanne BARLET, allée du Château.
- Le 7 mars de Eglantine MARTINEZ, allée du Château.
- Le 17 mars de Marcel VARENNE, allée du Château.

### Les mariages

- Le 7 mars de Jessica JOURDA et Alexandre PIE-CYK, chemin de la Campagne.
- Le 7 mars de Auréa MINET et Mikaël SABOT, place de la Fontaine.
- Le 20 mars de Jeannine BALMA et Jacques BONCHE, chemin de la Campagne.
- Le 11 avril de Maryline LYONNET et Olivier LHERMET, la Rivoire Haute.
- Le 18 avril de Amandine VAN MACKELBERG et Valérie PERCIE DU SERT, le Petit Ruisseau de Verne.

- Le 21 mars de Georgette LAURENT, allée du Château.
- Le 25 mars de Lorraine SERMEUS, rue du Stade.
- Le 28 mars de Marie LARGERON, allée du Château.
- Le 28 mars de Aimé CANS, avenue de la Libération.
- Le 30 mars de Jean VINCENT, allée du Château.
- Le 21 avril de Jean FLORIN, allée des Chanterelles.

# L'agenda

## A noter en juin

- Exposition "décoration de disques d'or", à la médiathèque.
- Lundi 1er : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h, à la Capitelle.
- Vendredi 5 : **Mise en scène culinaire**, repas rencontre réunissant producteurs fermiers, artisans de la gastronomie et artistes, sur réservations au 04 71 66 03 14.
- Samedi 6 : **Portes ouvertes** de la crèche, 9h-12h, cité des enfants avenue Charles de Gaulle.
- Jeudi 11 : **Conférence** université pour tous : découverte de l'Afrique du Sud, 18h30 au Château.
- Samedi 13 : **Vente de livres et d'affiches**, de la médiathèque et du cinéma, à la Capitelle.  
**Fête de la musique**. Voir le programme ci-joint.  
**Portes ouvertes** aux jardins de Cocagne, 10h30-12h30 au Bruchet.  
**Portes ouvertes** du club de tir à l'arc, de 9h à 12h au stade du Monteil.
- Sam 20 et dim 21 : **Fête patronale**. Feu d'artifice le samedi à 22h30 dans le parc du Château. Le dimanche, messe à 10h30 en l'honneur de St Marcellin et apéro-concert avec le Zac Strol Band à 11h30 dans le jardin de la cure.
- Vendredi 26 : **Concours de pétanque** de l'USM Basket, 19h au boulodrome.  
**Gala** d'Accord Parfait, 19h à la Capitelle.
- 26, 27 et 28 : **Folies commerciales** avec les commerçants du centre ville.
- Samedi 27 : **Gala** de Monistrol Gym, 19h au gymnase du Mazel.
- Sam 27 et dim 28 : **Coupe de France** jeunes d'escalade, avec Monistrol Verticale, à la halle des sports du Monteil.
- Lundi 29 : **Permanence** gratuite et confidentielle d'un avocat, 10h-12h à la maison Carion.

## A noter en juillet

- Dès le 5 juillet : **Expo d'été** de la Société d'Histoire et des Amis du Château "il y a 100 ans... Monistrol et la Grande Guerre", au Château.
- Vend 3 et sam 4 : **Galas** de In Studio, 20h30 le vendredi, 18h et 20h30 le samedi, à la Capitelle.
- Samedi 4 : **Braderie** des Amis du Grand Toukou et du Cameroun, 8h-18h, à la Paumellerie.
- Vendredi 10 : **Balade** sur les sentiers des Gorges de la Loire et goûter à L'Entracte. 3 heures, 6 km aller-retour. Dès 6 ans. Goûter 6 euros. Réservations à l'office de tourisme.
- Sam 11 : **Festival de théâtre** "Monistrol sur Scène", avec la MJC.
- Lundi 13 : **Repas et bal** du 14 juillet avec Monistrol Animation, feu d'artifice, dès 19h, au Mazel.
- Mardi 14 : **Festivités du 14 juillet**, départ du défilé à 11h place de la Paix.
- Jeudi 16 : **"Les 5 sens au Potager"** visite du jardin de Cocagne au Bruchet avec goûter surprise et présentation des paniers de légumes. Dès 5 ans. 5 euros adultes et gratuit pour les enfants. Réservations à l'office de tourisme.
- Vendredi 17 : **Balade** dans les Gorges de Bilhard et goûter au Lunch Box. Dès 6 ans. 2 heures, 5 km aller-retour. Goûter 6 euros. Réservations à l'office de tourisme.
- Lundi 20 : **Préparation et dégustation d'un repas** au Kitch'n. Menu complet (mise en bouche, plat et dessert) à déguster à deux, avec la personne de votre choix, au restaurant. Dès 16 ans. 25 euros par repas. Réservations à l'office de tourisme.
- Mardi 21 : **Initiation et découverte du canoë**. 1h d'initiation et 1h de jeux d'eau. Savoir nager. Enfant accompagné d'un adulte. 12 euros. Réservations à l'office de tourisme.
- Jeudi 23 : **Initiation au massage du dos** par Chantal Aulagnier. 25 euros. Réservations à l'office de tourisme.
- Samedi 25 : **Mini-stage** de fabrication d'un porte-clés en tissu à la boutique "Tout et son contraire". Couture à la machine à coudre, sérigraphie, matériel fourni. Dès 7 ans. 12 euros. Réservations à l'office de tourisme.
- Mercredi 29 : **Démonstration de pêche électrique** et explications de la renaturation du lit de la rivière et des berges. Gratuit. Réservations à l'office de tourisme.
- Jeudi 30 : **Visite du château de Foletier** et de son parc. 3 euros, gratuit moins de 12 ans. Réservations à l'office de tourisme.
- Vendredi 31 : **Parcours commenté** "A la découverte du bourg ancien de Monistrol sur Loire". Gratuit. Réservations à l'office de tourisme.